



Genève, le 23 septembre 2015  
Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) et du département de la culture et du sport de la Ville de Genève 2015**

**Genève organisera en 2018 les Jeux nationaux pour sportifs en situation de handicap mental 2015**

**La candidature de Genève pour l'organisation en 2018 des Jeux nationaux pour sportifs en situation de handicap mental a été retenue par le Conseil de fondation de Special Olympics Switzerland. Porté par le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) et par le Département de la culture et du sport de la Ville de Genève, ce projet permettra de recevoir dans notre canton plus de 1'500 sportifs et sportives en situation de handicap mental.**

Après Berne en 2014, c'est Genève qui obtient l'organisation des Jeux d'été nationaux qui se dérouleront du 24 au 27 mai 2018.

S'appuyant sur l'attention particulière que portent les autorités cantonales et municipales à la question de l'intégration des personnes handicapées à l'école, dans la société et dans le monde du travail, la candidature genevoise mettait en avant le fait que la plupart des compétitions sportives seront organisées au coeur de la cité avec l'appui de plus de 1'000 bénévoles.

Mme Anne-Emery Torracinta, conseillère d'État chargée du DIP ainsi que M. Sami Kanaan, conseiller administratif de la Ville de Genève chargé notamment du sport, se sont réjouis de cette décision qui reconnaît à la candidature genevoise une volonté de prioriser le caractère populaire des jeux et de favoriser les rapprochements au-delà des différences.

Tout en soulignant les qualités de tous les dossiers qui lui ont été soumis, le Conseil de fondation de Special Olympics a choisi la candidature de Genève parce qu'il a été convaincu par la volonté « de positionner les Jeux 2018 au centre de l'attention de la Cité et de son aura internationale. Cela ne peut que contribuer à la reconnaissance, à la considération et au respect des personnes en situation de handicap mental à Genève mais aussi dans toute la Suisse ».

Le budget prévisionnel de cet événement prévoit une contribution publique à hauteur de 200'000 francs tant pour le canton (via le Fonds cantonal d'aide au sport) que pour la Ville. Divers autres soutiens publics et privés sont prévus pour couvrir un coût global estimé à environ 1,5 million de francs.

Les détails du dossier peuvent être consultés à l'adresse suivante :

<http://www.ge.ch/dip/GestionContenu/detail.asp?mod=communique.html&id=2495>

## **Spécial Olympics : l'intégration par le sport**

Le mouvement Special Olympics est né en 1968 aux États-Unis. Reconnu officiellement par le Comité international olympique depuis 1988, il est aujourd'hui présent dans 180 pays et permet à plus de 4 millions de sportifs de pratiquer plus de 30 disciplines différentes et de participer à des compétitions régionales, nationales et internationales.

Le mouvement a pour objectif d'aider les personnes en situation de handicap mental à se développer à travers le sport. Sont concerné-e-s tous les sportifs et sportives dès l'âge de 8 ans qui souffrent de troubles d'apprentissage, du développement ou du comportement. Spécial Olympics vise à ce que ces personnes soient considérées comme des sportifs à part entière et puissent être intégrées comme telles dans des clubs existants.

Des World Games d'été et d'hiver sont organisés à l'échelle mondiale tous les quatre ans. Le dernier événement a eu lieu cet été à Los Angeles avec la participation de sportifs genevois. Au plan suisse, Special Olympics Switzerland organise - ou donne le mandat d'organiser - des jeux nationaux tous les quatre ans, une année avant les jeux mondiaux.